

LES NOUVELLES d'AUBER



**LÀ OÙ
ÇA BOUGE**
UN CAMPUS
POUR TOUTES
ET TOUS

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**
« AGUAS VIVAS » :
DU THÉÂTRE
SANS RETENUE

P. 10

LES GENS D'ICI

Évelyne
Le Pollotec

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°24 – 1^{er} AU 14 OCTOBRE 2019

De nouvelles actions pour se loger dignement

Constructions neuves
le long du canal Saint-Denis.



ENTRE NOUS

Depuis plusieurs années en France, nous devons faire face à une situation difficile en matière du droit au logement. Nombreuses et nombreux sont celles et ceux à rencontrer des difficultés. Loin de régresser, le mal-logement s'est enraciné dans notre pays et se renforce. Pour le résorber, l'intervention de l'État est indispensable, mais dans les faits nous sommes loin du compte.

Baisse des APL, loi ELAN facilitant la vente des logements sociaux, précarisation des copropriétaires endetté·e·s, ces mesures

gouvernementales ne favorisent en rien la sortie de crise. À l'échelle du local, la Municipalité a souhaité, avec un engagement profond, se donner les moyens d'agir pour que les Albertivillariennes et Albertivillariens puissent être accompagné·e·s et soutenu·e·s dans leurs démarches quotidiennes.

Que ce soit pour enregistrer les demandes de logement social, accompagner les propriétaires bailleurs ou encore soutenir les copropriétaires pour entretenir leur patrimoine, les services municipaux sont à pied d'œuvre.

La mise en place de nouveaux dispositifs, comme le permis de louer ou la simplification de la procédure d'échange de logement social, participent de cette volonté.

À la Une de ce nouveau numéro de votre journal, nous avons souhaité les présenter. Bonne lecture à toutes et tous. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



**NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 LES TRIBUNES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16**

RETROUVEZ-NOUS
WWW.AUBERVILLIERS.FR
ET SUR   



Se loger est l'une des principales préoccupations des Albertivillariens. Voilà pourquoi la Municipalité met tout en œuvre pour les aider dans leurs démarches.

De nouveaux dispositifs pour le logement

DYNAMIQUE La volonté municipale est clairement affichée : droit au logement, permis de louer, encadrement des loyers, facilitation de la gestion du logement privé, nouveaux modes d'échange d'appartement... C'est le dynamisme qui prime.

L'amélioration du cadre de vie, c'est aussi avoir un logement décent. Si la question du logement est une thématique nationale, la Municipalité entend néanmoins faire appliquer des mesures fortes en faveur du droit au logement. Alors que la Municipalité favorise le logement social qu'elle considère comme une réponse à la crise du logement qui sévit en France depuis de nombreuses années, d'autres communes, et tout particulièrement celles situées dans les Hauts-de-Seine, continuent d'engranger les bénéfices d'une politique d'exclusion au mépris de la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) qui prévoit un minimum de 25 % de logements sociaux. Les demandes de logement dans le parc social sont nombreuses à Aubervilliers et difficiles à satisfaire en raison du peu de biens disponibles, et ce malgré les 40 % de logements sociaux que compte la ville. Pour autant, la Municipalité, en coordination avec les bailleurs sociaux, a souhaité appliquer un certain nombre de mesures fortes afin de faciliter l'accès à un logement social. La Ville d'Aubervilliers a donc modifié en profondeur le mode de désignation des logements sociaux avec la mise en place du système de cotation (voir page 11). « En fonction des priorités qui ont été édictées par la Ville, il y a un certain nombre de points pour les demandeurs quand il y a un logement qui se libère », explique David Rebuffel, directeur de l'Action habi-

tat logement d'Aubervilliers. Cette nouvelle procédure témoigne de la volonté d'une meilleure prise en compte de chaque situation, et de l'amélioration de l'égalité de traitement de désignation des demandeurs de logements sociaux de son contingent.

UN NOUVEAU MODE D'ÉCHANGE D'APPARTEMENT

Alors que, jusqu'à présent, pour effectuer un échange d'appartement dans le parc social, il convenait de faire la demande directement auprès du bailleur, aujourd'hui, la Municipalité a également mis en place un nouveau dispositif sur la base de celui appliqué à Paris. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2019, deux locataires peuvent, quasiment sans passer par le bailleur, échanger leur appartement via une plateforme Internet « Échanger. Habiter ». Il est possible, dans ce cas, de passer d'un bailleur à un autre, d'une ville à une autre, d'un département à un autre. Et même d'un bailleur privé à un bailleur social, dès lors que les deux ont adhéré au dispositif. Il suffit d'y créer un compte. Chaque logement dispose d'un

numéro unique répertorié par l'État. Le ou la locataire renseigne des photos de son appartement sur le site, il ou elle indique aussi l'appartement qu'il ou elle souhaite et la plateforme fait, si l'on ose dire, « matcher les choses », c'est elle qui opère la recherche. Une seule condition évidente pour ce type d'échange : il faut que les prix des loyers des deux appartements, au mètre carré, soient sensiblement les mêmes.

La crise de l'immobilier et le prix du foncier qui explose touchent de nombreuses familles à Aubervilliers. Le résultat, nous le connaissons, ce sont pour les familles des loyers inabornables dans le parc privé, des marchands de sommeil qui prospèrent, des cohabitations imposées. Ainsi, pour prévenir l'habitat insalubre et sanctionner les propriétaires malveillants, la Municipalité a mis en place le dispositif « permis de louer ». Il impose aux propriétaires bailleurs d'effectuer auprès des services de la Mairie une demande d'autorisation préalable de mise en location de leur bien, lorsque celui-ci est situé sur un périmètre qui abrite de nombreux logements potentiellement indignes. Si le bien à louer est « susceptible

AUBER MILITE POUR UN ENCADREMENT DES LOYERS

PLAFOND » Aubervilliers est une ville qui attire de nouveaux et de nouvelles arrivants, du fait de ses projets à rayonnement métropolitain comme le Campus Condorcet, le futur centre aquatique aux abords du Fort d'Aubervilliers, l'arrivée de Veolia ou encore le chantier de Chanel, et d'un prix au m² qui reste encore plus accessible que ceux pratiqués à Paris ou dans certaines villes limitrophes. De nouvelles constructions surgissent ici et là. La Municipalité n'entend pas pour autant faire de la spéculation immobilière et, de ce fait, faire partir les Albertivillariens attachés à leur ville. Bien au contraire. Depuis 2014, elle a demandé à participer à l'encadrement des loyers, dont les villes pilotes que sont Paris et Lille ont pu déjà en bénéficier. Tout comme la volonté de la mise en place d'une grille de prix avec Plaine Commune dans l'accession à la propriété qui soit cohérente avec la population qui vit sur le territoire. Il ne faut pas oublier non plus qu'il est du pouvoir de la Mairie de signer les permis de construire, et la commune souhaite rester une ville à taille humaine. ● C. R.-S.



de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique », le ou la propriétaire se verra opposer un refus avec précision de la nature des travaux à réaliser. Des amendes seront infligées aux récalcitrants, pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

LUTTER CONTRE LES DÉGRADATIONS

Les problèmes de copropriétés qui se dégradent ou risquent de se dégrader, que ce soit dans l'habitat ancien ou les nouvelles constructions, sont également une des principales priorités de la commune. Pour y faire face, la Municipalité fait de « la prévention des difficultés des copropriétés une priorité », notamment avec la mise en place du POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés) avec Plaine Commune, un dispositif d'aide aux copropriétés qui présentent des difficultés d'organisation ou de gestion. Car être copropriétaire, c'est s'occuper de son logement, mais aussi des parties communes et de les entretenir. La 3^e édition cette année du Forum annuel de la copropriété est là pour les informer et les accompagner (voir ci-contre). Un copropriétaire averti en vaut deux ! ● CÉLINE RAUX-SAMAAN ET PIERRE SIMON (EN COLLABORATION AVEC MAYA KACI)



15000€

C'EST L'AMENDE à laquelle s'expose tout-e contrevenant-e au permis de louer



60%

C'EST LE POURCENTAGE de logements du parc privé à Aubervilliers

Le Forum de la copropriété

AVERTIR Aubervilliers organise sa 3^e édition du Forum de la copropriété pour toutes et tous les copropriétaires ou ceux et celles en passe de le devenir. Conseils, formations, ateliers... un événement à ne pas manquer.

Il n'est pas simple de devenir copropriétaire et personne ne peut se targuer de tout connaître sur le sujet. Il faut bien souvent acquérir beaucoup de connaissances en peu de temps ou savoir à qui s'adresser quand on a l'humilité de reconnaître que l'on est dépassé. Cela ne concerne évidemment pas les marchands de sommeil. Aux Albertivillariens, de longue date ou les nouveaux arrivants, de bonne foi, la Maison de justice et du droit propose des permanences gratuites pour toute question juridique, le POPAC, mis en place avec Plaine Commune, qui accompagne les copropriétaires rencontrant des difficultés importantes, et pour tous les autres, déjà copropriétaires, dans le neuf ou l'ancien, ou ceux souhaitant le devenir, il y a le Forum de la copropriété. La troisième édition se tiendra le 16 novembre prochain à L'Embarcadère. L'Association des responsables de copropriété (ARC), l'Agence départementale d'information sur le logement 93 (Adil 93), l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), ou encore, et entre autres, les services Hygiène-santé et Santé-environnement de la Ville d'Aubervilliers y étaient présents pour animer des ateliers. Comment gérer

sa copropriété soi-même ? Comment organiser une campagne de travaux ? Les impayés de charges, comment agir ? Comment mener une rénovation énergétique ? font partie des multiples questions que tout copropriétaire se pose un jour ou l'autre, auxquelles ce Forum entend répondre.

UN LIEU D'ÉCHANGES

Conseils, stands, formations, ateliers, le tout animé par des experts, projection-animation de vidéos témoignages d'habitants pour réfléchir aux enjeux de la copropriété d'aujourd'hui et de demain, partage d'idées et de contacts de professionnels... ce Forum crée indéniablement du lien. On ne peut pas se plaindre de sa copropriété qui se dégrade si, en tant que copropriétaire, on ne s'investit pas et qu'on attend tout de l'autre. Cela demande du temps, des connaissances, c'est un fait. Ce n'est pas pour autant nier la confiance bafouée, car accordée à un syndic qui ne fait pas correctement son travail, ni les difficultés financières rencontrées parce que les charges de copropriété avaient été mal estimées lors de l'achat du bien immobilier. Ce Forum est fait pour toutes celles et ceux qui souhaitent aussi partager ce genre de déconvenues et trouver des solutions. Avec toujours en ligne de mire : le collectif fait la force. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

» Forum de la copropriété, samedi 16 novembre 2019, de 9 h à 14 h à L'Embarcadère, 3, rue Firmin Gémier. Inscription (recommandée) : forumdelacopropriete@mairie-aubervilliers.fr

1» APPEL En octobre 2018 déjà, la Mairie lançait « L'Appel d'Aubervilliers » réclamant « une intervention publique d'ampleur » et six mesures d'urgence pour faire du « droit au logement digne et décent, une cause nationale ».

2» ESSOR Avec la proximité de la ligne 12 du métro, prolongée en 2012, de nouveaux projets fleurissent à des prix très attractifs.

3» COPRO 2^e édition du Forum de la copropriété à L'Embarcadère, 2018.

ÉVELYNE LE POLLOTEC
CHORÉGRAPHE ATTENTIVE« Donner la main
par la danse,
c'est essentiel »

PROXIMITÉ Danseuse et pédagogue, cette passionnée propose à travers ses ateliers de faire de sa danse une conversation, un temps de partage pour mieux se rencontrer et rencontrer l'Autre.

Pour Évelyne Le Pollotec, l'épanouissement est une chose sérieuse. Se porter attention, sans modération, mais avec discernement, peut même permettre d'éviter l'apparition d'éventuels troubles psychosomatiques. Cependant, cette femme chorégraphe sait où est sa place et c'est le propre de son métier, tout en restant dans une authenticité acquise. « Au fond, si j'ai le souci de la transmission, cela provient, en grande partie, d'une timidité qui avait failli gâcher mon enfance. Aussi, donner la main à un·e enfant ou à un·e adulte par la danse, est quelque chose d'essentiel : cela nous restitue au monde, tout simplement, par le ressenti que notre corps éprouve. Car en esquissant des gestes, des pas, l'on perçoit une fois pour toutes qu'un corps a la même densité savoureuse qu'un mille-feuille. Nous sommes une succession d'émotions et dès que l'énergie circule, cela nous immunise contre toutes les gainses qui feraient de nous des marionnettes. De plus, et ça me tient à cœur, l'acte artistique ouvre à chacun·e une expérimentation qui l'amène sur le sentier sans cesse à remettre en état de l'éducation populaire. » En quelques phrases, cette femme ardente réussit avec élégance la gageure à démontrer l'importance offerte par la danse et la pédagogie. Elle nous autorise « à revenir là où l'on ne sait pas »... Et par ce retour, qui desserre le carcan de nos habitudes, reviennent le souffle et le flux plus fluide de nos mouvements qui nous fait toucher du doigt la géographie de notre corps.

L'AVANT-GARDE S'ANCRE À AUBERVILLIERS

« Ce qui m'a forgée est une conséquence de ma timidité. Mes parents, qui l'ont très vite perçue, m'ont poussée à faire de la danse classique dès mon plus jeune âge. J'ai aimé, mais je me suis épanouie dès la fin de mon adolescence en abordant la danse contemporaine. » Ses études à Paris IV et Paris VIII l'amèneront à étudier ou à rencontrer des personnalités emblématiques de la danse, telles que Carolyn Carlson, Sasha Waltz ou Vera Orlock. « En allant vite, si je devais définir notre démarche, inspirée du Body-Mind Centering (BMC), je dirais que le mouvement s'avère être un art tissant de l'esprit. » Après avoir créé la compagnie Abel avec des ami·e·s danseur·se·s, plasticien·ne·s et musicien·ne·s en 1992, elle s'installe à Aubervilliers en 2002. « Nous mettons à l'épreuve de nos pratiques sociales et artistiques cette phrase du grand écrivain Édouard Glissant : "Je peux changer en échangeant avec l'autre sans me perdre

PROFIL

1992 Créé la Compagnie Abel et développe sa pratique et ses recherches en danse

2002 Installation à Aubervilliers

2010 Certifiée par la School for Body-Mind Centering en tant qu'éducatrice et praticienne somatique

2014 Premiers ateliers à la Maison pour tous Berty Albrecht d'Aubervilliers

ni me dénaturer." Une telle pratique de la relation, séduisante dans sa formulation, mais si difficile à mettre en œuvre, est la condition pour substituer aux logiques compétitives et à l'existence concurrentielle, un univers de coopérations, reposant sur l'unité des différences et une conception de l'altérité comme la condition de ma propre singularité et de son émulation, développe-t-elle. Ainsi nos ateliers sont en lien avec les spectacles. Cela crée une véritable dynamique et relie nos projets à ceux de nos partenaires, les enseignant·e·s, les programmeur·rice·s, les équipes de développement local, sur les territoires de la ville. »

À Aubervilliers, Évelyne Le Pollotec et ses ami·e·s ont initié depuis 2005, de façon régulière, des ateliers de danse pour les enfants : « Nous leur proposons dans un cadre exploratoire

« Nos ateliers
sont en lien avec
les spectacles »

pour les tout-petits jusqu'aux adolescent·e·s ; ils conduisent ces enfants à créer des performances in situ sur la ville. » Au fond ce qui la touche au plus haut point, c'est que sa démarche puisse correspondre à un éveil et que celle-ci anticipe une émancipation par l'acte artistique. En cela, et pas seulement sur le registre de la danse, Évelyne Le Pollotec est exemplaire et d'avant-garde. Car elle permet, de fait, par une éducation populaire réussie, un renouvellement des générations pour le spectacle vivant. Cet art de la scène, à la fois exigeant et éphémère, ne peut exister aussi sans spectateur·rice·s averti·e·s. En cette rentrée, elle dispense ses ateliers « Donne-moi la main » à la Maison pour tous Berty Albrecht et de BMC une fois par mois au CRR d'Aubervilliers. ● MAX KOSKAS

NAAMAN SLUCHIN UN VIOLONISTE
VIRTUOSE ATTACHÉ À AUBERVILLIERS« J'avais envie de parier
sur cette ville d'avenir »

CRÉATIF Albertvillarien depuis 2012, ce violoniste doublé d'un créateur de spectacle et professeur de musique a su capter, en artiste sensible, l'âme d'Aubervilliers.

Quand Naaman Sluchin vient à ma rencontre, je lui trouve d'emblée un air enjoué. De son allure jeune et dynamique se dégage quelque chose de résolument positif. Nous commençons l'entretien et il m'explique aussitôt que son nom vient de la racine du mot « écouter » en russe. Ce garçon lumineux était donc bien prédestiné à être violoniste. Naaman vit à Aubervilliers depuis 2012 : « Je commençais à travailler à Bruxelles et je me déplace

beaucoup, j'avais besoin d'être près de l'aéroport. Et puis, j'avais envie de parier sur une ville d'avenir, quelque chose de réel. J'ai vécu à Boulogne et dans le 15^e arrondissement de Paris toute ma vie, et, quand j'y retourne, je trouve qu'il n'y a pas de vie. Quand j'ai trouvé mon appartement à Aubervilliers, j'ai eu la certitude que j'étais là où je devais être. »

Issu de parents et de grands-parents musiciens, Naaman n'a pas eu à choisir sa voie, elle était naturellement tracée. Il commence l'apprentissage de la musique au conservatoire de Boulogne : violon à 6 ans, piano à 7 ans, puis études au CNSMDP (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris). À 20 ans, Naaman décroche une bourse et part se spécialiser aux



États-Unis, dans la prestigieuse Juilliard school de New York où il restera trois ans. Fort de cette expérience qu'il qualifie de « géniale », il rentre en France et commence à travailler dans un quatuor à cordes (2 violons, un alto, un violoncelle). Avec près de 100 concerts dans l'année, il voyage dans le monde entier.

Si Naaman joue du violon classique, son registre va de la musique baroque à la musique contemporaine, et c'est ce qu'il aime. Il travaille beaucoup avec des compositeur·rice·s contemporain·e·s : « Ce que je trouve intéressant, inspirant et en même temps difficile en musique classique, c'est de réinventer sans cesse des compositions qui ont été faites il y a longtemps, et jouées des millions de fois. Pour ça, on a absolument besoin d'être en contact avec la musique de maintenant et notamment avec les compositeur·rice·s. Cela nous aide à comprendre comment rendre les choses anciennes vivantes. » Après huit ans de collaboration, Naaman quitte le quatuor pour créer un spectacle de théâtre musical sur la vie de son grand-père, Haim, sauvé des camps de la Seconde Guerre mondiale par le violon. Haim, à la lumière d'un violon, mis en scène par un autre Albertvillarien, Gérard Garutti, retracera le parcours de son aïeul, mais parlera surtout de la transmission : Haim sera sauvé des ténèbres par l'art et la force de sa volonté. De ce beau projet naîtra également un livre, sorti en 2015. Naaman produit le spectacle dans différents théâtres pendant trois ans et rencontre un vif succès. À Paris, il sera présenté Salle Gaveau durant toute une année. « C'était une belle vitrine et une énorme chance de pouvoir raconter cette histoire. Pour moi, c'était très important, je sentais qu'il y avait des choses qui devaient sortir. Ensuite, j'ai pu me retrouver avec mes passions et ce que j'avais envie de faire. »

PROFESSEUR PARTICULIER

Il est temps de passer à autre chose et Naaman prend un poste de professeur de violon au Conservatoire Royal de Bruxelles, où, une fois par semaine, il donne des cours particuliers à une quinzaine d'élèves. Mais alors, pourquoi Bruxelles plutôt qu'Aubervilliers ? Un de ses amis, qui y travaille, lui suggère de postuler et ça marche tout de suite. « Je connais le pôle supérieur du conservatoire d'Aubervilliers, les professeur·e·s de violon y sont hors du commun. Les élèves ont une chance inouïe de pouvoir bénéficier de cet enseignement-là. J'ai remplacé un de ces professeur·e·s pendant un an. Actuellement, j'enseigne à des jeunes de plus de 18 ans qui veulent devenir professionnel·le·s, mais là j'avais des enfants de 10 à 15 ans et c'est complètement différent. C'était vraiment intéressant. »

Aujourd'hui, Naaman est père de deux enfants et s'intègre autrement à Aubervilliers. Tandis qu'il y a peu, il échangeait surtout avec les artistes et professeur·e·s de conservatoires, maintenant il a l'occasion de rencontrer les autres parents. Il est actuellement violon solo de la Chambre philharmonique et de l'Orchestre de chambre de Paris et fait toujours la navette entre Aubervilliers et Bruxelles. Avant de nous quitter, il me confie encore son attachement à la ville : « Je vous parlais tout à

l'heure de rendre la musique vivante, ici il y a quelque chose comme ça de vivant. C'est très palpable et c'est ce que j'ai adoré dès le départ. Il y a tout à faire, tout à construire, mais il y a l'âme. C'est quelque chose que j'apprécie et c'est une des raisons pour lesquelles je suis bien ici. » ● MAYA KACI

PROFIL

1978 Naissance à Paris

1984 Débute l'étude du violon

2012 Arrivée à Aubervilliers

« Ici, il y a tout
à construire,
mais il
y a l'âme »

Le Campus Condorcet a enfin ouvert ses portes. Prochainement inauguré, il représente un véritable enjeu culturel et éducatif pour la ville.

Un campus pour toutes et tous

ÉDUCATION Le projet du Campus Condorcet dépasse l'aspect éducatif classique. Ses fondements sont basés sur l'ouverture et le partage des connaissances, des valeurs dont pourront pleinement profiter les Albertivillarien-ne-s.

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers représente presque à lui tout seul une ville dans la ville. Pas moins de onze facultés et centres de recherches, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'Institut national d'études démographiques (INED), etc. vont y siéger. La structure accueillera des étudiant-e-s en master et en doctorat. C'est le plus grand campus d'Europe en matière de sciences humaines et sociales. « Ce sont presque 15 000 personnes qui travailleront ou étudieront sur le campus, dont 6 000 de façon permanente, l'équivalent d'une petite commune avec ses besoins, mais aussi avec ses richesses. Cela représente un vrai rayonnement pour la ville », s'enorgueillit Mériem Derkaoui, la Maire d'Aubervilliers.

Le campus est composé de quatre îlots, totalement ouverts au public. « L'idée était de créer un lieu, un quartier accessible pour que l'ensemble des Albertivillarien-ne-s, des étudiant-e-s et des salarié-e-s puissent se l'approprier. On voulait absolument éviter l'effet tour d'ivoire », détaille David Bérinque, directeur général du Campus Condorcet. Le partage est un élément essentiel du complexe. Pour preuve, la majorité des équipements est partagée entre les différents établissements présents sur les lieux : la bibliothèque baptisée « Grand Équipement documentaire » (GED), le centre de colloques commun, les bâtiments de recherche avec des espaces partagés par toutes les unités de recherche.

APPORTS RÉCIPROQUES

Depuis le début de la création du projet, la Ville et le campus travaillent en étroite collaboration. « Tous les travaux se sont faits la main dans la main avec Aubervilliers et Plaine Commune. Un projet de cette ampleur se fait en bonne intelligence avec les collectivités présentes. Il y avait un vrai besoin de travailler ensemble sur l'espace public », note David Bérinque. Bien évidemment, la notion d'échanges dépasse le côté administratif. « Nous avons vocation à faire vivre ce campus et on compte beaucoup sur nos

usager-ère-s pour cela. On compte sur leur dynamisme pour participer à des activités culturelles et sportives, mais cela doit se faire en partenariat avec la ville et ses associations. Dans le cadre de l'arrivée de nos premier-ère-s résident-e-s, le Campus a souhaité valoriser l'offre de services du quartier (les restaurants, la Poste, la pharmacie...), mais aussi l'offre associative et culturelle du territoire. Pour cela, chaque résident-e a reçu un chèqueier "bons plans", dans lequel se trouvent des ateliers théâtre proposés par le Théâtre de la Belle Étoile. L'idée est de les inciter à découvrir la ville », explique Claire O'Meara, directrice de la communication du Campus. « Les étudiantes et les étudiants vont aussi fréquenter les équipements de la ville. Nous avons donc mis en place deux perma-

nences par semaine de la Ville pour présenter l'offre de prestations en matière de sport, de santé, de culture, etc. », ajoute-t-on à la Municipalité.

DES LIEUX VIVANTS

Autre initiative autour du partage et de la découverte, les conférences du Campus rebaptisées les « Rendez-vous Condorcet ». « Depuis 2010, le Campus Condorcet s'est engagé, en partenariat avec la Ville d'Aubervilliers, à diffuser les savoirs de la science à destination des Albertivillarien-ne-s. Des conférences ont eu lieu dans le centre-ville, au Conservatoire, au lycée Le Corbusier et même au Théâtre de la

Commune. On souhaitait que les chercheur-euse-s aillent au contact des riverain-e-s. Le partage fait partie de notre ADN », détaille Claire O'Meara. Le premier « Rendez-vous Condorcet » aura lieu le lundi 14 octobre 2019 au Théâtre de la Commune.

Lorsqu'on parle d'échanges et de savoirs, le centre de colloques est le lieu de référence. Constitué de deux auditoriums de 150 et 200 places, de deux salles de séminaires de 50 et 100 places, il peut accueillir beaucoup de monde. « Cet endroit a pour vocation de recevoir des événements associatifs et culturels organisés par la Ville et ses associations, tout

Le partage est un élément essentiel du complexe

1



» RÉFÉRENCE

Le Campus Condorcet accueillera sur son site quatre unités de recherche dont l'EHESS est tutelle : Cesor, Imaf, Iris, Géographie-Cités.

comme l'espace associatif et culturel du Campus. C'est le campus de toutes et tous pour la recherche et la formation, mais aussi pour les habitant-e-s de la ville. On a la chance d'être dans un territoire riche d'un point de vue associatif, culturel et artistique. Nous voulons croire que nous pouvons nous aussi apporter des richesses au territoire », souligne David Bérinque.

Prochain rendez-vous à noter dans vos agendas : le samedi 12 octobre 2019 à partir de 17 h 30, à l'occasion de la Fête de la science, l'Institut Convergences Migrations organise des conférences ouvertes au public et aux chercheur-se-s autour de films documentaires ou de fictions sur le thème des migrations.

● QUENTIN YAO HOQUANTE

Un pôle universitaire ouvert sur la ville et ses habitants

ÉCHANGES C'est l'un des grands principes fondateurs établis dès l'origine du projet en 2008 : garantir une intégration parfaite et totale du Campus dans son environnement urbain en créant des passerelles entre les usager-ère-s du campus et les Albertivillarien-ne-s.

Il était impensable d'imaginer les 65 000 m² de surface au sol occupés par les 11 bâtiments du Campus Condorcet comme une enclave fermée dans Aubervilliers, sa commune d'accueil. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a, dès le début, imposé aux architectes du projet de concevoir le premier véritable campus urbain d'Île-de-France comme un espace ouvert sur la ville. Pour cela, la ville d'Aubervilliers, la communauté d'agglomération Plaine Commune et l'établissement public Campus Condorcet ont signé conjointement en 2012 une « Charte pour un campus urbain » qui définit les critères d'aménagement nécessaires au succès de cette intégration urbaine.

VERT ET OUVERT

Ces engagements se traduisent d'abord architecturalement avec des bâtiments très ouverts, de grands halls, implantés dans un grand parc et structurés autour du « Grand équipement documentaire ». Ce campus-parc est traversé du nord au sud par un grand axe minéral, le Cours des Humanités, comme une épine dorsale sur laquelle se rattachent les îlots de bâtiments. La Ville a imposé au campus une proportion d'espaces verts de 40 % en pleine terre créant ainsi une vaste étendue verte qui vient se fondre avec le dispositif végétal des rues limitrophes. C'est le jardin des Civilisations. Le bâti a été conçu pour être en conformité avec la politique de développement durable menée sur le reste du territoire (performances énergétiques, gestion de l'eau et des déchets, protection des alentours contre les nuisances sonores), en plus des 5 000 m² de toitures végétalisées.

Afin de renforcer l'ouverture du Campus sur la ville, il a été décidé de ne pas clôturer le parc pour ne pas obstruer la vue depuis l'extérieur. À la place, on a creusé des « ha-ha » (ou sauts-de-loup). Ce sont des fossés au bord de la voirie qui récupèrent les eaux de pluie et qui sont surmontés d'un petit muret de séparation pour délimiter le Campus. Ces noues seront

végétalisées par des arbustes épineux. Les accès du parc seront ouverts à toutes et tous les habitant-e-s en journée. « C'est un campus ouvert sur la ville. On peut le traverser, s'installer sur les pelouses des espaces verts ou sur les bancs. On a tenu à ce qu'il y ait des lieux de respiration et de détente, des cafétérias, etc. que la population puisse fréquenter. Avec cette architecture, on a su éviter de créer une fracture urbaine au sein de la commune. Nous avions une volonté d'ouverture afin que les habitant-e-s s'approprient le lieu », rappelle la Maire Mériem Derkaoui.

CAMPUS URBAIN

Le Campus Condorcet bénéficiera d'espaces qui ne seront pas uniquement réservés aux étudiant-e-s et aux chercheur-se-s. En effet, au pied de chacune des deux résidences étudiantes Alpha (205 logements au nord du Campus) et Oméga (246 logements au sud du Campus), deux terrains de sport seront accessibles à tou-te-s. « La grande bibliothèque sera ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour les abonné-e-s. C'est une première en France », souligne Mériem Derkaoui. Enfin, l'un des 11 bâtiments du Campus sera entièrement dédié aux événements associatifs et culturels. Un appel à projets a été lancé cet été afin d'attribuer à des associations d'Aubervilliers les 10 bureaux de cette Maison des associations. D'autres projets de vie du Campus, mais qui profiteront aux Albertivillarien-ne-s, sont prévus dans le futur comme un gymnase ou une crèche. La réflexion pour fortifier les liens entre le Campus Condorcet et Aubervilliers est permanente : « Un groupe de travail entre la Mairie et la direction du campus baptisé "aménités urbaines" se réunit une fois par mois pour discuter de ce que le campus peut apporter à la ville, mettre en place des projets communs », confirme Katia Gaffré, cheffe de projet Aménagement à Plaine Commune. Si l'on considère la requalification des voiries, l'extension de l'offre de transports avec la ligne 12 du métro, le futur tram T8, le développement de la ZAC Nozal-Front Populaire (voir page 9), nul doute qu'Aubervilliers est d'ores et déjà gagnante de l'arrivée du campus Condorcet sur ses terres ! « Ce campus est une fierté qui renforce notre lien avec la capitale. Nous sommes une ville limitrophe de Paris et ce campus est un trait d'union avec la capitale. C'est le sens que l'on veut donner au Grand Paris », conclut la Maire. ● MICHAËL SADOUN

28 000 m² de bureaux sont désormais disponibles dans l'immeuble Pulse construit par Icade sur la ZAC du Front Populaire.

Des entreprises à l'assaut de la Plaine

IMPULSION L'immeuble de bureaux Pulse qui donne sur la place du Front Populaire est désormais fin prêt à accueillir de nombreuses entreprises. Le bâtiment a été construit selon deux impératifs : créer de l'activité économique et participer à la création d'un nouveau quartier.

Ses reflets cuivrés et argentés, ses rangées de fenêtres minces qui font miroiter la lumière du soleil évoquent sans discuter la façade d'une ruche. L'ensemble occupe tout un côté de la place du Front Populaire rénovée récemment. On pense d'emblée à un établissement public, ou à une résidence du même style que celles qu'on a construites dans le coin. C'est pourtant un établissement à vocation économique. Le projet de l'entreprise foncière Icade annonce des relations nouvelles entre la vie de quartier et la vie de bureaux. Chose exceptionnelle pour le territoire de la Plaine, l'industrie ne façonne plus le paysage au détriment de ceux et celles qui habitent aux alentours. Les activités de production économique sont aujourd'hui pensées en relation avec les quartiers, autant du point de vue urbanistique, qu'écologique et esthétique. Retour sur deux enjeux majeurs de ce chantier désormais abouti.

QUARTIER VIVANT

L'idée émerge il y a une dizaine d'années, une époque où la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Front Populaire se remplit progressivement de résidences et de commerces. Il est question de compléter l'environnement de la place par la construction d'un dernier bâtiment, qui serait dévoué à des activités économiques. C'est une volonté conjointe aux villes de Plaine Commune, mise en application par la Sem (société d'économie mixte) Plaine Commune. La présence de l'immeuble Pulse aux côtés du Campus et au sein d'un quartier d'habitation complète le tableau d'un quartier vivant

et diversifié, dans une logique où on souhaite créer de la ville là où n'y avait rien, tout en rendant à la Plaine son attractivité économique d'antan. Le maître d'ouvrage est Icade, qui possède déjà un important parc immobilier. Les entreprises auxquelles les bureaux seront loués pourraient être de grands groupes comme des start-up naissantes. Longtemps après la désindustrialisation, les grandes entreprises reprennent ainsi le terrain de la Plaine, cette fois-ci dans le secteur tertiaire. Le réseau de transports, dense, les espaces disponibles et relativement peu chers et la proximité avec Paris ont été les critères qui ont permis la venue des premières industries au début du xx^e siècle.

UNE EXIGENCE ESTHÉTIQUE

Ce sont les mêmes conditions favorables qui incitent les entreprises à y revenir : « Peu à peu, on a réussi à créer une nouvelle activité tertiaire, ce qui fait de Saint-Denis et Aubervilliers le troisième pôle d'activité dans le domaine », explique Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune Développement. « Aujourd'hui, on est dans un rapport de force favorable pour avoir de la qualité. On attend que les entreprises qui viennent construire investissent dans des bâtiments de bureau esthétiques, contrairement à tout ce qui a pu se faire dans les années 1990. »

On peut supposer que l'immeuble Pulse répond à cette exigence. Si la commande, faite en 2009 au cabinet d'architectes Fassio Vaud, a mis du temps à émerger,

TRAVAILLER AU VERT

CULTURE Les terrasses végétalisées ne sont pas réservées aux résidences et les potagers en hauteur aux élèves de primaire (telles les écoles Vandana Shiva et Frida Kahlo). Désormais, les architectes investissent le sommet des immeubles de bureaux pour en faire des lieux de détente, de convivialité et de réception quand il faut convaincre de nouveaux et nouvelles collaborateurs. L'immeuble Pulse compte deux terrasses, aux 2^e, 6^e et dernier étage pour une surface totale végétalisée de 14 000 m². Le sommet de l'immeuble accueillera, en outre, des cultures potagères et des plantes aromatiques sur près de 500 m², sur le toit de l'immeuble. Les abeilles aussi auront de quoi faire dans le quartier. ● A.R.



Après la désindustrialisation, les entreprises reprennent le terrain de la Plaine

l'attente n'aura pas été vaine. La structure en bois de la façade est revêtue de lames d'aluminium qui font scintiller la lumière et attirent le regard de l'observateur extérieur. Les reflets argentés et cuivrés évoquent un peu ceux de la tour Emblématique qui fait partie du panorama, tandis que la présence de fenêtres assez petites aux étages (plutôt que de grandes baies vitrées sur toute la hauteur) donne l'im-

pression d'un immeuble d'habitation. À l'intérieur, le bois clair omniprésent est très apaisant et chaleureux. On pense davantage aux intérieurs d'une bibliothèque (un écho au Campus Condorcet ?). Dans l'ensemble, l'aménagement de l'intérieur a été pensé pour la cohabitation de différentes activités liées au monde de l'entreprise : les sept étages de bureaux sont introduits par un hall et un atrium à l'entrée qui servent autant d'espace d'accueil que de détente. Plusieurs lieux de restauration et un café sont prévus également. En cohérence avec les nouvelles exigences environnementales, l'immeuble se dote à l'étage d'une terrasse aménagée en potager urbain (voir encadré ci-contre), une bonne idée quand on connaît l'impact des terrasses goudronnées sur l'accumulation de chaleur pendant les saisons chaudes. Dans les semaines à venir, cet ensemble pour le moment vide devrait fourmiller de l'intérieur. Les allées et les venues des salarié·e·s qui viendront depuis la ligne 12 alimenteront les commerces autour de la place, lesquels n'en attendent pas davantage pour prospérer et motiver de nouveaux et nouvelles habitant·e·s à s'installer dans les résidences récentes. Le cycle infini de la ville. ● ALIX RAMPAZZO



»ÉCOLO Parking à vélos, potager sur le toit, structure mixte en bois et béton... L'immeuble Pulse fait le pari de respecter l'environnement. Ci-contre, la station de métro Front Populaire participe au dynamisme du quartier bientôt fréquenté par des milliers d'étudiant·e·s.

ZAC Nozal / Front Populaire : une mutation réussie !

RENAISSANCE L'ouverture prochaine du Campus Condorcet, qui s'étend sur 6,5 hectares à Aubervilliers et accueillera 12 000 étudiant·e·s, enseignant·e·s et chercheur·se·s, marque le point d'orgue de la transformation de cette ancienne zone industrielle.

La maturation du projet d'aménagement de la Plaine Saint-Denis aura pris près de trente-cinq ans pour reconvertir les 800 hectares de l'une des plus vastes friches industrielles d'Europe en un nouveau quartier dynamique, moderne et parfaitement intégré au reste de la ville. L'adoption en 1990 de la « Charte intercommunale pour l'aménagement et le développement de la Plaine Saint-Denis » et la création de Plaine Commune Développement, une société d'économie mixte créée à cette occasion par les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, vont donner l'impulsion nécessaire à cet ambitieux projet. Les vieilles industries sont démantelées. Le territoire se transforme progressivement par la construction de nouvelles voiries, par l'extension de l'offre de transports, par l'aménagement d'espaces verts et l'installation d'équi-

pements publics. Les collectivités soutiennent activement le dynamisme économique (constructions de bureaux, installations de commerces) et favorisent l'urbanisation et la vie locale par l'augmentation de l'offre de logements neufs. Peu à peu, cette zone désindustrialisée va connaître une seconde jeunesse.

LIMITER LES COÛTS

En juin 2012, la livraison de la place du Front Populaire, puis l'ouverture, en décembre 2012, de la station de métro du même nom sur la ligne 12 constituent un premier temps fort dans le développement urbain du quartier. Depuis, plus de 2 500 logements ont été construits sur 4 200 prévus dans le PLH (Programme local de l'habitat). « Les bâtiments sortent de terre depuis peu, mais cela fait trente ans que la démarche de concertation d'aménagement a été engagée. Le quartier est loin d'être terminé, tout comme les autres ZAC d'Aubervilliers : celle du Canal, de Port Chemin-Vert, du Landy ou celles de Saint-Denis et La Courneuve. C'est un gigantesque chantier », explique Catherine Léger, directrice générale de Plaine Commune Développement. Tout l'enjeu de ces nouveaux quar-

tiers est de limiter le coût des logements. Pour cela, les municipalités ont inscrit dans le PLH une obligation pour les promoteurs de réserver 40 % de logements sociaux (dont 10 % d'accession sociale à la propriété) pour permettre aux populations locales moins favorisées de se maintenir sur le territoire aux côtés des nouvelles et nouveaux arrivant·e·s souvent plus aisé·e·s. « C'est un véritable défi, car le prix du foncier en dehors des opérations d'aménagement que nous pilotons a tendance à augmenter. Mais le pari est tenu puisque le secteur est l'un des moins chers de tous ceux qui jouxtent Paris », se réjouit Catherine Léger.

EXIGENCES À LA HAUSSE

La contrainte du coût est d'autant plus forte que les municipalités exigent aux promoteurs des niveaux de qualité plus élevés dans les normes des nouvelles constructions, des appartements plus spacieux et des copropriétés réduites à 50 appartements maximum pour ne plus reproduire les erreurs des années 1950-1960. Le Campus Condorcet a trouvé son écrivain. Le défi d'un quartier beau, agréable à vivre et abordable est en passe d'être remporté ! ● MICHAËL SADOUD



28 000 m²
DE BUREAUX
ET SERVICES DE COMMERCES
14 000 m²
DE TERRASSES
VÉGÉTALISÉES
500 m²
DE POTAGER
URBAIN



» Une représentation d'Agua Vivas à Les Eaux vives, Montreuil, 2018.



Appel à participation pour Agua Vivas

Réunion d'information le jeudi 17 octobre à 14 h, Maison pour tous Roser Tél. : 07.52.54.19.09

SAPIENS BRUSHING CRÉATION PARTICIPATIVE « Agua Vivas » : du théâtre sans retenue

PROJET Après le succès de leur spectacle CUT, mêlant amateures et professionnelles, la compagnie Sapiens Brushing invite les femmes d'Aubervilliers dans leur nouveau projet, *Agua Vivas*.

« C'est avec une joie si profonde. C'est un tel alléluia. Alléluia, crié-je, alléluia [...], c'est un cri de félicité diabolique. Parce que personne ne me retient plus », écrivait Claris Lpector, une auteure brésilienne dans un roman intitulé *Agua Viva*. À Aubervilliers comme à Rio, des femmes se laissent emporter par l'élan de la création pour exploser de joie et partager un récit personnel à un public. Il y a un an révolu, une quinzaine de femmes ont éprouvé le passage difficile de l'espace privé à celui d'une scène de théâtre avec la compagnie Sapiens Brushing, au sein de la Maison pour tous Roser. L'expérience, selon celles qui l'ont rapportée, aurait été aussi bouleversante que transformatrice. Du point de vue du public qui a eu la chance de voir leur spectacle CUT en janvier, autant que de celui de ces actrices amateures et

professionnelles qui ont porté le texte hautement féministe d'Emmanuelle Marie. L'expérience devrait donc être poursuivie cet automne, encore avec des femmes d'Auber, mais selon un nouveau cadre qui fera émerger une parole toujours inattendue, mouvante, et donc contagieuse. C'est la principale qualité de l'eau, est c'est aussi celle de la parole au théâtre.

RELATIONS DE CONFIANCE

« Le bon déroulé des ateliers et la réussite du spectacle reposent sur les relations de confiance qui se créent entre les actrices et les amateures. On ne peut pas faire sans ce cadre sécurisant », explique Adeline Lerigoleur, directrice du centre social la Maison pour tous Roser. C'est en partie elle qui organise la rencontre entre la compagnie, son projet, et les participantes qui seront des Albertivillariennes. La prise de parole, le fait de se mettre en avant et d'échanger autour de sujets concernant l'intimité, le rapport au corps... Autant d'étapes nécessaires à la création d'un spectacle féministe, qui ont donné du fil à retordre aux organisatrices des ateliers

pour CUT : « Le texte d'Emmanuelle Marie est très cru. Certains passages ne plaisaient pas ou étaient très difficiles à lire, ne serait-ce que pendant les ateliers », argumente Stéphane Dupéray, intervenante et directrice de projets au sein de la compagnie. « Je me souviens d'un texte sur la masturbation féminine. Une mère n'osait pas le dire devant sa fille qui participait aussi à la création. On a vu l'écart qu'il pouvait y avoir entre différentes générations, ou différents milieux sociaux », reprend-elle. Il y a donc un long chemin à parcourir, depuis les premiers jours d'ateliers, où on fait la découverte d'un premier public, celui du groupe de travail, jusqu'au jour de la représentation. On apprend à parler de tout, de soi, à ses amies, sa famille, et aussi à des inconnues. La confiance dans le groupe repose alors sur la certitude qu'on

On apprend à parler de tout, de soi, à ses amies, sa famille, et à des inconnues

a de ne pas être jugées, et à se questionner sur des sujets plutôt universels : « Je me souviens d'un atelier où on avait demandé aux participantes d'apporter un objet qui leur permettrait de parler d'un souvenir. L'une d'entre elles avait tout perdu en quittant le Brésil, alors elle a montré une cicatrice de brûlure sur son bras. C'était ça son souvenir, et partant de là, on s'est rendu compte qu'on avait toutes une cicatrice quelque part qu'on pouvait raconter », poursuit Stéphane.

CRÉATIONS COLLECTIVES

Le projet *Agua Vivas* reprend et développe ces moments de créations collectives pour proposer un spectacle entièrement écrit à partir des idées qui auront émergé des ateliers. « Cette fois-ci, il n'y aura pas de texte de départ. Il y a un gros enjeu pour les artistes. Il faut vraiment que le groupe fonctionne bien, qu'il y ait des gens impliqués, et que ce soit très riche », pressent Adeline Lerigoleur. Ainsi, deux séances seront organisées par semaine, soit davantage que pour le précédent projet. Les intervenantes, de leur côté, ne semblent pas être à cours d'idées pour mobiliser leurs futures partenaires de création : « On va proposer un cadre, bien sûr. On voulait reprendre l'idée de les faire parler à partir d'objets. Elles pourraient aussi venir compléter des phrases spontanément du genre : "Je n'ai jamais voulu" ou "Ma mère m'a toujours dit". Les thématiques émergeront à partir de là. On n'impose rien, mais on pressent déjà qu'il pourrait y avoir des choses sur la condition de la femme, le rapport à l'intimité », complète Stéphane. La barrière de la langue concernant les non-francophones ne restreint pas leur créativité : « Dans la version qu'on a faite à Montreuil, on s'est servies des différentes langues qui étaient parlées pour créer de la matière sonore. Il pourrait y avoir un montage avec les langues parlées par les participantes. » Si l'objet artistique final ne se laisse pas facilement décrire, on peut déjà s'imaginer quelque chose de musical (par la présence d'une intervenante chanteuse), et surtout très joyeux : « C'est beaucoup plus gai que CUT. On l'a justement appelé *Agua Vivas* parce qu'on voulait faire sentir le mouvement, le vivant. »

Le 26 septembre, une réunion a été organisée pour présenter le projet à d'autres associations et institutions qui pourraient convaincre des femmes d'y participer, afin d'élargir le public des ateliers, et celui des spectacles qui sont déjà programmés à l'Espace Renaudie et au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. « Le noyau de départ sera formé par des femmes de Roser. Mais certaines viennent d'ailleurs. On les accueillera, car notre objectif est de mixer des univers différents. La richesse du spectacle viendra de la diversité des récits. » Concluons sur ces bons mots d'Adeline Lerigoleur, et souhaitons-leur à toutes bonne chance. ● **ALIX RAMPAZZO**

© CHRISTOPHE MARAND

LES NOUVELLES D'AUBER # 24
1^{er} octobre 2019

LES NOUVELLES D'AUBER # 24
1^{er} octobre 2019

Central, ce Service est aux côtés des Albertivillariennes et Albertivillariens pour dénouer des situations et être à l'écoute des besoins.

Le Service Logement : conseiller, orienter, aider, attribuer

HABITAT L'équipe du Service Logement de la Ville accompagne les familles dans leurs démarches, afin qu'elles attendent le moins longtemps possible le logement social qu'elles briguent.

Se loger est l'une des principales préoccupations des Albertivillarien-ne-s. Pour les accompagner ? Le Service Logement de la Ville. Celui-ci se compose de 7 conseillères dédiées à l'accueil des usager-ère-s et à la préparation des dossiers de candidatures pour les logements disponibles. On compte encore une secrétaire, et deux agents au pôle fonds solidarité logement, plus une chargée de mission pour la gestion urbaine du parc social. La mission principale du Service Logement est d'aider les Albertivillarien-ne-s à obtenir un logement déjà le plus rapidement possible. Et la chose est ardue. Adèle Burdy, responsable du Service, nous explique : « Il y a énormément de demandes. 8 500 personnes qui vivent à Aubervilliers et veulent y rester. En tenant compte des autres demandes, il y a plus de 10 000 dossiers et l'année dernière nous avons eu 99 logements disponibles. » Alors, quels sont les critères d'obtention d'un appartement ?

DES SITUATIONS PRIORITAIRES

« Nous avons un système de cotation qui se traduit en points attribués aux ménages pour chaque situation. Il y a tellement plus de demandes que d'offres que nous devons avoir une grille qui s'applique à tout le monde pour être le plus juste possible. » Avant ce système de cotation, le service se basait sur l'ancienneté de la demande, mais il ne valorisait pas pour autant le caractère d'urgence des dossiers. La question du logement reste une priorité pour la Ville, de ce fait, la faveur est donnée aujourd'hui aux situations suivantes : l'éradication de l'habitat indigne, soit les locaux dégradés au point de menacer de s'effondrer. Vient ensuite le relogement des ménages dont l'habita-

tion est intégrée dans une opération d'aménagement ou d'une action planifiée, c'est-à-dire, le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) et le projet de rénovation urbaine (PRU). « On ne peut pas réhabiliter les immeubles trop dégradés, alors on démolit et, derrière, on construit du logement privé et social pour mixer les quartiers. Dans ces

cas-là, la Ville relogé une partie des occupant-e-s, mais ce sont surtout les bailleurs sociaux qui construisent et relogent, nous précise Adèle Burdy. Néanmoins, cela reste primordial pour la Municipalité, car, dans ces cas-là, il s'agit d'un choix de réaménagement complet de la ville. » Priorité également aux personnes à mobilité réduite ou ne pouvant intégrer leur logement ou y rester du fait

10 000 dossiers
de demandes
pour 99 logements sociaux
disponibles en 2018

Service Logement

31-33, rue de la Commune de Paris
Tél. : 01.48.39.51.08
logement@mairie-aubervilliers.fr
www.demande-logement-social.gouv.fr



d'un problème de santé. Enfin, les personnes en résidences sociales ou structures d'hébergement temporaire se verront prioritairement relogées, ainsi que les ménages en cours d'expulsion au motif d'un congé pour vente de leur habitation.

DES POUVOIRS LIMITÉS

Avec 40 % de logements sociaux, le besoin reste conséquent au regard du nombre de mal-logé-e-s qui vivent dans le parc privé. Certes, la Ville peut inciter et aider certaines copropriétés à rénover leurs habitations, mais seulement en cas de besoins mineurs. Quand un immeuble menace de s'effondrer, il est bien sûr trop tard pour intervenir, il vaut mieux démon- lir. Et lorsque la Ville rachète et réaménage des logements, cela prend nécessairement du temps. « Notre rôle c'est d'aider, de conseiller les gens pour qu'ils attendent le moins possible. Mais il faut leur expliquer qu'il y a de l'attente. On essaie de mobiliser les autres contingents, faire un dossier DALO (Droit au logement opposable), pour qu'ils soient positionnés par la Préfecture et reconnus prioritaires. » Car, en effet, la Mairie n'est réservataire que de 20 % des logements disponibles. La Préfecture, quant à elle, peut attribuer 30 % d'entre eux. Pour le reste, il faut compter sur Action Logement et autres bailleurs privés.

Il y a plusieurs types de logements sociaux et différents niveaux de loyers. 80 % de la population peut prétendre aux logements les moins chers, mais il y en a peu pour beaucoup de demandes, et l'attente peut durer plusieurs années. « Les gens attendent et cela provoque des frustrations dont nous sommes le réceptacle et ce n'est pas forcément facile à gérer pour les agents. Nous ne sommes pas responsables de la situation. Nous essayons de faire au mieux avec les contraintes qui sont les nôtres. » ● **MAYA KACI**

MA MAIRIE
À QUOI ÇA SERT ?

11

» **ÉQUIPE** Les membres du Service Logement de la Ville.

BIJ RADIO

Des ondes pour les jeunes et avec les jeunes

ÉMISSION Le Bureau Information Jeunesse de la Mairie d'Aubervilliers a créé une radio spécialement dédiée aux jeunes et diffusée en direct sur les réseaux sociaux. Une vraie bonne idée !

« Nous sommes une sorte de généralistes de l'information. Les jeunes peuvent venir pour nous demander de l'aide ou des éclaircissements en fonction de leurs préoccupations : santé, logement, loisirs, études... On essaie ensuite de les orienter vers les partenaires adéquats », explique Sidy Kanté, le responsable du Bureau Information jeunesse de la Ville. Dans ce lieu qui accueille les jeunes (13-29 ans) d'Aubervilliers, celles-ci et ceux-ci peuvent, par exemple, trouver de l'aide pour choisir la voie d'apprentissage qui leur convient, avoir les bons outils pour trouver un stage ou un emploi. Ils et elles seront alors orienté·e·s vers les institutions de la ville, mais aussi vers d'autres partenaires et disposeront d'un équipement informatique complet. Le lieu est aménagé sur deux étages, en cohabitation avec le Conseil local des jeunes, autre pôle du même service.

C'est en travaillant ainsi au plus près des jeunes que Sidy Kanté a pris conscience qu'il fallait aller à leur rencontre

d'une façon peut-être un peu plus moderne. Comment informer les jeunes en utilisant des moyens « qui leur parlent » ? « Je me suis demandé comment amener l'information à cette jeunesse en permanence connectée. L'existence du bureau n'était pas forcément connue. Il fallait trouver quelque chose qui attire l'attention en étant utile », explique-t-il. De là est née l'idée de créer une radio pour atteindre cette tranche d'âge via les réseaux sociaux. « Ça n'existait pas à Aubervilliers. On a pensé intégrer des jeunes pour traiter l'information. Par les jeunes et pour les jeunes », ajoute Sidy Kanté. L'émission est diffusée en direct sur Instagram, avec la possibilité de la revisualiser ou la réécouter, avec l'aide notamment de l'association RapTZ, qui officie en tant que support technique et avec qui Sidy Kanté a commencé à élaborer le projet. La première émission a été lancée lors de la Fête de la Ville et des Associations le 29 juin dernier : « On s'est dit que diffuser la première lors de la Fête de la Ville et des Associations était une bonne occasion. Et en octobre, on espère

On va parler musique, sport, culture, insertion...

faire un grand lancement ! » À partir du mois d'octobre, Bij Radio devrait diffuser de 20 heures à 21 h 30, une fois par mois (horaires non définitifs).

UN THÈME PAR ÉMISSION

Seront traités des sujets d'actualité : sport, musique, citoyenneté... Un fil conducteur sera choisi et déroulé par le biais de rubriques : « Pour la Fête de la Ville et des Associations, par exemple, le thème était la transition écologique, alors on a fait venir un invité en rapport, pour traiter le sujet. Le but est d'avoir à chaque émission un invité d'Aubervilliers susceptible de nous parler du thème choisi. On va parler de musique, de sport, de culture ou d'insertion. » L'objectif étant de solliciter des invité·e·s qui ont des choses à dire à l'intention des jeunes sur les sujets qui les concernent, confronter et échanger les points de vue des un·e·s et des autres, et par là enrichir au maximum les domaines d'informations. L'esprit de Bij Radio est ouvert à toutes nouvelles initiatives. D'ailleurs, depuis la première émission, la bouche-à-oreille a bien fonctionné. Des jeunes ont déjà suggéré des thèmes, d'autres se sont proposés pour intervenir. Des émissions spéciales ou se déplacer dans les quartiers à bord du « camion scratch » tout coloré, prêt par l'association éponyme et aménagé pour la circonstance, pourraient être à l'ordre du jour. L'information concernant la diffusion de l'émission sera largement relayée par les réseaux sociaux. Prochaine diffusion prévue le 19 octobre à 20 heures. Cette date n'étant pas arrêtée, gardez les oreilles ouvertes du 14 au 20 octobre. ● MAYA KACI

► Adresse Bureau Information Jeunesse : 22, rue Bernard et Mazoyer.

Émission de la Bij Radio depuis le « camion scratch ». Fête de la Ville et des Associations, 29 juin 2019.



À votre agenda

CABARET

SAMEDI 5 OCTOBRE À 20 H
Auber'Class

Pour la 5^e année, l'association Auber'Class a carte blanche pour composer un cabaret qui met à l'honneur des artistes d'Aubervilliers et d'Île-de-France, qu'ils fassent de la musique ou des shows comiques.

► L'Embarcadère. 5, rue Édouard Poisson. Réservations : Direction des Affaires culturelles : 01.48.34.35.37

STREET ART

SAMEDI 5 OCTOBRE

Nuit Blanche

À l'occasion de la Nuit Blanche, et en partenariat avec la ville de Saint-Denis et Plaine Commune, Aubervilliers met le street-art à l'honneur : une œuvre monumentale de l'artiste Shoof mêlant calligraphie et lumières, mais aussi la Symphonie Chromatique de l'artiste Marko 93. À ne pas manquer !

► Darse du Millénaire. Gratuit. Infos : Direction des Affaires culturelles : 01.48.34.35.37

DÉAMBULATION MUSICALE

DIMANCHE 6 OCTOBRE À 15H

Trumpet City

Le compositeur et interprète Craig Shepard vous invite à participer à une promenade où les bruits de la ville se mêleront aux mélodies minimalistes d'une quarantaine de trompettistes dispersés dans la ville.

► Départ avenue de la République. Tout public. Gratuit. Réservations : Les Laboratoires d'Aubervilliers, a.leblanc@leslaboratoires.org 01.53.56.15.90

FESTIVAL

DU 11 OCT. AU 10 NOV.

Villes des Musiques du Monde

Au programme de cette 22^e édition : spectacles, films et concerts qui auront pour thème les Amériques.

► Tous les horaires et tarifs sur www.villesdesmusiquesdumonde.com. Infos / réservations : 01.48.36.34.02

CONFÉRENCE

LUNDI 14 OCTOBRE À 18 H

Rendez-vous Condorcet

Venez assister au premier rendez-vous Condorcet de la saison qui s'articulera autour de cette question : « La crise de la représentation peut-elle être résolue en tirant au sort nos représentant·e·s ? ».

► Théâtre de la Commune. 2, rue Édouard Poisson. Entrée libre, dans la limite des places disponibles

THÉÂTRE

DU 10 AU 13 OCTOBRE

Avec **Terror Australis** de Leah Shelton et **Intimicy** de Ranter

Theatre, le Théâtre de la Commune vous invite à découvrir deux visages inédits du renouveau théâtral en Australie.

► Spectacles en anglais surtitrés en français. Théâtre de la Commune. 2, rue Édouard Poisson. Réservations : lacomune-aubervilliers.fr

MÉDITATION

JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE

Séances de méditation

Pour la rentrée, Collective ouvre ses étages et accueille tous les samedis matin des séances à prix libre menées par Charlotte Janon.

► Collective, 2^{ter}, rue du Moutier. Entrée libre. Plus d'informations sur [facebook : collective.cafeculturel](https://facebook.com/collective.cafeculturel)

CINÉMA

Le Studio - 2, rue Édouard Poisson, www.lestudio-aubervilliers.fr
Tél. : 09.61.21.68.25

DU 2 AU 15 OCTOBRE

Pachamama Jeune public

► Séance : sam 5 oct 14 h 30

Shaun Le Mouton 2

Jeune public ► Avant-première + apéro kid. Séance VF : dim 6 oct 16 h

Nous le peuple. Rencontre ►

Séances : ven 4 oct 19 h 30 (+rencontre), sam 5 oct 16 h, mar 8 oct 16 h

Papicha. Avant première + rencontre

► Séance Vostf : dim 6 oct 18 h

Le grain et l'ivraie. Débat

► Séance Vostf : lun 7 oct 20 h

La fin des terres. Débat

► Séance mar 8 oct 20 h 30

Deux mois ► Séances : mer 2 oct 18 h 45, ven 4 oct 15 h, sam 5 oct 20 h 30, dim 6 oct 14 h

Bacurau ► Séances Vostf : mer 2 oct 16 h 15 et 20 h 45, ven 4 oct 17 h, sam 5 oct 18 h, dim 6 oct 11 h, lun 7 oct 17 h 30, mar 7 oct 18 h

Dora et la cité perdue Jeune public

► Séances VF : mer 9 oct 16 h, sam 12 oct 18 h 30

Batallas Intimas Rencontre

► Séance Vostf : merc 9 oct 20 h 30

Programme cinémas 93 Rencontre

► Séance Vostf jeu 10 oct 20 h

La vie scolaire Ciné-Thé #2

► Séance sous-titrage SME

ven 11 oct 14 h

O Processo Débat

► Séance Vostf ven 11 oct 19 h 30

In Jackson Heights Débat

► Séance Vostf sam 12 oct 14 h

Nostalgie de la lumière

Brunch chilien

► Séance Vostf dim 13 oct 11 h

Le bouton de nacre Brunch chilien

► Séance Vostf dim 13 oct 14 h 30

La cordillère des songes

Avant-première + débat

► Séance Vostf dim 13 oct 16 h 30

Trois jours et une vie ► Séances : mer 9 oct 18 h, ven 11 oct 17 h, sam 12 oct 20 h 30, dim 13 oct 19 h 30

► CONVIVIAL Cinq jours par semaine, près d'une centaine de personnes partagent les plats proposés par le chef de Rest'Auber.



PRATIQUE

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour toute information sur la cantine solidaire Rest'Auber à l'adresse ccas@mairie-aubervilliers.fr, par téléphone au 01.48.39.53.00 ou à vous rendre sur place au club Édouard Finck, 7, allée Henri Matisse.

3,50 €

C'est le prix du menu complet (entrée, plat, dessert) servi en libre service du lundi au vendredi midi

Dans le cadre de sa politique de transition écologique, Aubervilliers initie des projets pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Rest'Auber, cantine solidaire antigaspi

PARTAGE Depuis maintenant plus d'un an, le restaurant Rest'Auber a ouvert ses portes au sein du club d'animation pour seniors Édouard Finck, situé au 7, allée Henri Matisse. Retour sur cette cantine écolo-solidaire.

sociale, proposer un lieu de rencontres convivial et de sensibilisation autour de l'alimentation et dynamiser le club Finck. Ces repas distribués permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire. »

DES MENUS TRÈS ABORDABLES

En plus des seniors du club Finck, la cantine, ouverte tous les midis du lundi au vendredi, accueille tout le monde : personnes orientées par le CCAS, employé·e·s du quartier, habitant·e·s... On peut y manger un menu complet, entrée, plat et dessert, pour la modique somme de 3.50 €. « On est très vigilant·e·s sur la qualité des produits proposés. Les barquettes sont uniquement ouvertes sur place le jour même par notre cuisinier et réchauffées dans la foulée. Notre partenaire Excellent Excédent garantit une vraie traçabilité de toutes les denrées consommées », détaille Lucile Elineau, directrice du Développement et de l'Action sociale. L'accès à la cantine solidaire est entièrement gratuit pour les publics les plus démunis orientés par le service social municipal. Ce sont,

par exemple, des personnes sans domicile fixe, mais aussi des personnes hébergées qui ne disposent pas de cuisine. Rest'Auber leur permet d'avoir un repas chaud, équilibré et surtout de ne pas manger tout·e seul·e. Le moment du repas devient ainsi un moment de convivialité et de création de lien social.

DES PROJETS À VENIR

Au-delà des simples repas, la cantine solidaire met en place des événements culturels de temps en temps. « Dernièrement, nous avons organisé un repas spécial avec le Conservatoire d'Aubervilliers. Alexandre Grandé, le directeur du CRR 93, est venu en personne jouer du piano devant 65 personnes. Suite à ce succès, on aimerait renouveler l'expérience au moins une fois par trimestre, via des rencontres avec des musicien·ne·s. » Le travail du CCAS se développe également à travers l'organisation de temps de sensibilisation. « En début d'année, nous avons proposé une série d'ateliers "alimentation" dans le but d'aborder les dimensions santé, budget et de lutter contre le gaspillage. De vrais moments de prise de conscience et de partage. »

Pour l'avenir, le CCAS travaille sur différents projets, notamment sur une possible ouverture de Rest'Auber le soir durant la période hivernale lors des pics de froid. Mais pour cela, il faudrait faire appel à des associations pour prendre en charge l'ouverture. « Ouvrir le soir permettrait de valoriser les repas non présentés les midis et d'aller au bout de la logique du non-gaspillage. Surtout, cela offrirait un lieu d'accueil et un repas chaud dans des moments de l'année où les personnes en ont le plus besoin. » ● QUENTIN YAO HOQUANTE

Sports



TAEKWONDO

La voie du pied et du poing

Le club de taekwondo, renommé « Taekwondo Aubervilliers Genius Spirit » (TAGS), entame une nouvelle saison dans un esprit convivial et ouvert. Comme chaque année, les habitant·e·s de tous âges et de tous niveaux sont les bienvenu·e·s pour venir pratiquer cet art martial coréen varié, à mi-chemin entre gymnastique et self-défense. Venez vous aussi faire partie de cette grande famille tous les samedis à 13 heures au gymnase Manouchian (41, rue Lécuyer).



CENTRE NAUTIQUE

Perfectionner sa nage

Le centre nautique Marlène Pératou (1, rue Édouard Poisson) propose en cette rentrée une nouvelle activité pour les nageur·se·s qui veulent améliorer leur technique ou acquérir de nouvelles nages. Grâce à des exercices adaptés selon le niveau de chacun·e, vous apprendrez à gagner en vitesse, en endurance, à mieux respirer et à prendre plus de plaisir dans l'eau. Deux niveaux sont proposés le dimanche à 9 h 30 pendant 40 minutes. L'activité est limitée à 10 personnes sur inscription.



DANS LES PARCS

Oxygéénez-vous !

La Ville a réactivé son dispositif Sport & Bien-être dans les parcs depuis le 1^{er} septembre. Jusqu'au 20 octobre, les associations Top Forme et CMA Gymnastique encadrent cette activité de gym douce gratuite pour adultes en plein air tous les dimanches de 10h à 11h au square Stalingrad ou au nouveau City Stade (34, rue des cités). ● M.S.

VIE DE QUARTIER

SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

» 120 bis, rue Henri Barbusse
Tél. : 01.48.39.5.15
vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'INFORMATIONS

Les chargés de missions et les agents de proximité vous accueillent, afin de vous informer des projets, des événements et prendre en compte vos remarques concernant la vie de quartier

» **Judis 3 et 10 octobre, de 14h à 19h, à la salle de quartier Maladerie-É. Dubois, au 1, allée Henri Matisse**

» **Judis 3 et 10 octobre, de 14h à 19h, à la salle de quartier Cochenne, au 120, rue Hélène Cochenne**

» **Mercredis 2 et 9 octobre, de 17h à 19h, à la salle de quartier des 4-Chemins, au 134, avenue de la République**

CALENDRIER

Le jardin de L'oasis

rue É. Quinet en partenariat avec la Société d'histoire évoquera le passé maraîcher de la ville d'Aubervilliers « la plaine des Vertus », 2 mini-conférences sont prévues au jardin à 15h, le jardin est ouvert samedi et dimanche tout l'après-midi

» **Samedi 5 et dimanche 6 octobre**

Démarrage de la galerie des lanternes chez les Poussières
Si vous n'avez pas confectionné votre lanterne c'est l'occasion !

» **6, rue des Noyers ouvert de 15h à 19h sans interruption du 5 au 19 octobre.**

Réunion mensuelle

L'équipe de quartier du centre-ville se réunira **mardi 15 octobre** à 18h30 pour sa réunion mensuelle, ouverte à tous, à la salle de quartier 25, rue du Moutier

Réalisation d'une interview et rencontre avec un sportif handisport de haut niveau Cyril Moré. Pratique d'un sport en situation normale et en situation de handicap par la classe relais du collège Gabriel Peri et Mme Bériel, enseignante-coordinatrice.

La venue de Cyril Moré et du Cercle d'escrime franco-cubain en mai dernier a été une véritable réussite auprès des jeunes du dispositif qui ont pu découvrir ce sport. Ces séances sont parties intégrantes d'un projet visant à sensibiliser les jeunes au handicap et à la discrimination.

» **Lundis 7 et 14 octobre de 14h 30 à 16h au gymnase Robespierre**

À LA DECOUVERTE D'AUBERVILLIERS

Vous ne connaissez pas encore bien la ville d'Aubervilliers ? Que vous soyez à Aubervilliers depuis de nombreuses années ou que vous veniez tout juste de vous y installer, la Municipalité vous propose une visite guidée. Au programme : réception de bienvenue à l'Hôtel de Ville en présence de la Maire Mériem Derkaoui et des élu-e-s, suivie d'une visite en car des différents quartiers et des principaux équipements de la commune.

» **Samedi 5 octobre 2019, 9 heures dans les salons de l'Hôtel de Ville**
Inscription obligatoire par mail : relations.publiques@mairie-aubervilliers.fr

Retour de la buvette

Avec pour cette rentrée une thématique sport : tir à l'arc, danse... Et toujours des assiettes de charcuterie, fruits de mer...

» **Dimanche 13 octobre de 10h à 13h au marché du Montfort**

Curvy & Fit Kazi House se met au sport et accueillera l'événement Curvy and Fit.

L'occasion d'échanger, de partager et vivre l'expérience d'une sororité.

» **Samedi 12 octobre de 9h 30 à 19h à Kazi House 131/135, avenue Jean Jaurès**

S'expatrier et étudier à Londres

Une journée dédiée aux étudiant-e-s et/ou aventurier-ère-s en quête de nouveaux horizons. Au programme des conférences, des témoignages mais aussi des présentations de start-up créées par des jeunes français-es installé-es à Londres, et applications aidant à l'apprentissage de l'anglais.

» **Samedi 19 octobre de 13h à 16h à Kazi House 131/135, av. Jean Jaurès**

MAISON POUR TOUS BERTY ALBRECHT

» **44-46, rue Danielle Casanova Tél. : 01.48.11.10.85**
centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

LES PERMANENCES

Écrivain public

» **le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h**

Écrivain public numérique

» **le vendredi de 13h30 à 16h**

Défenseur des droits

» **le lundi de 14h à 17h**

CIDFF » le vendredi de 14h à 17h

Assistances sociales

» **Sur RV pris au Service social 01.48.39.53.00**

Permanence santé

» **le jeudi de 14h à 16h**

Ateliers cuisine

» **Vendredi 11 ou vendredi 18 octobre de 9h à 14h. Inscription - 2 €/personne**
Musée de la monnaie « Touche pas au grisi »

» **Mardi 15 octobre de 9h à 14h. Inscription- 2 €/personne**

Atelier musique : construction d'instruments de musique et jeux musicaux avec Banlieue Bleue

» **Tous les mercredis d'octobre de décembre hors vacances scolaires de 14h à 16h - à partir de 8 ans, 5 €/famille**

Soirée familiale musicale avec Banlieue Bleue

» **Vendredi 4 octobre de 18 h à 20 h, gratuit, apporter un plat salé ou sucré à déguster avec les doigts**

Échanges autour du goûter équilibré, en famille

» **Lundi 7 et vendredi 11 octobre de 16h 30 à 18h, 2 €/famille (1^{er} atelier discussion, 2^e goûter réalisé et dégusté avec les familles)**

Café des parents/enfants

» **Vendredis 4 et 18 octobre, de 9 h 30 à 10 h 30, gratuit.**

Atelier danse avec la compagnie Abel (à partir de 3 ans)

» **Samedis 12 octobre, 23 novembre et 14 décembre de 10 h à 12 h, 2 €/famille**

Atelier Zumba adulte

» **À partir du 2 octobre les mercredis de 18h à 19h, 5 €/trimestre ou 15 € l'année**

MAISON POUR TOUS HENRI ROSER

38, rue Gaëtan Lamy
Tél. : 01.41.61.07.07
centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

POUR LES ADULTES

Ateliers annuels

Tous les ateliers annuels débutent le 1^{er} octobre et il reste de la place. Informations et inscription à l'accueil de la Maison pour tous

» **Lundi de 13 h 30 à 14 h 30 : Initiation à l'arabe**

» **Mardi de 9 h à 11 h 30 : Atelier apprentissage du français**

» **Mardi de 9 h à 10 h : Yoga**

» **Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 : Couture (complet)**

» **Mercredi de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h : Informatique**

» **Jeudi de 10 à 11 h 30 : Atelier apprentissage du français**

» **Vendredi de 9 h à 10 h : Zumba**

» **Vendredi de 10 h à 12 h : Conversation en langue française**

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Stage d'initiation à l'informatique et à la navigation Internet

» **Du 7 au 18 octobre, les lundis, mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 30 : 5 € le stage, sur inscriptions**

Café des parents, échanges entre parents avec une professionnelle

» **Jeudi 3 octobre de 14 h à 16 h : gratuit sur inscription**

Atelier Entriciela, présentation du projet (art graphique) et expérimentation

» **Mercredi 16 octobre après-midi**

Atelier « Gérer ses émotions et renforcer la confiance en soi »

» **Jeudi 17 octobre de 9 h 30 à 11 h 30, 2 €/personne sur inscription**

Réunion de présentation et rencontre autour du projet Aguas Vivas (ateliers de théâtre participatif)

» **Jeudi 17 octobre de 14 h à 15 h : gratuit sur inscription**

POUR LES FAMILLES

Village citoyen, activités ludiques et sportives pour découvrir les missions de la police

» **Jeudi 3 octobre de 17 h à 20 h : Gratuit, accès libre**

Atelier de fabrication de lanternes pour la parade nocturne

» **Samedi 5 octobre de 13 h 30 à 17 h. Gratuit sur inscription**

Atelier cuisine en famille, parents-enfants

» **Mercredi 9 octobre de 10 h 30 à 13 h 30. À partir de 6 ans, 2 € sur inscription**

Spectacle de cirque Secret (Temps 2) et rencontre avec l'artiste Johann le Guillerme (en lien avec le projet Entriciela)

» **Samedi 12 octobre de 16 h 45 à 20 h 30. Gratuit à partir de 10 ans**

Lecture parents/Tout-petits, redécouvrez le plaisir de lire en famille

» **Vendredi 18 octobre de 9h30 à 10h30 : gratuit sur inscription**

POUR LES ENFANTS

Capoeira

» **Tous les mercredis de 16 h 15 à 17 h (5-7 ans) et de 17 h à 18 h (8-10 ans), 5 € le cycle**

Comité de maison

Envie d'échanger sur la Maison pour tous ? Sur la vie du quartier ? Rejoignez le comité de la Maison pour partager vos idées, échanger sur votre vision du quartier et rencontrer d'autres habitant-e-s ! Inscriptions et informations à l'accueil.

LES NOUVELLES D'AUBER # 24
1^{er} octobre 2019

À votre service

NUMEROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01.40.05.48.48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01.48.39.42.62
Centre de santé municipal Docteur Pesquié : 01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 heures et 13 heures - 17 h 15
Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures
Le samedi de 8 h 30 à 12 heures
Police municipale et stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0.810.600.209
Urgences vétérinaires : 0.892.68.99.33

PERMANENCES

► Madame la Maire **Mériem Derkaoui** reçoit tous les vendredis matin sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.48.39.51.98
► Le député de la circonscription **Bastien Lachaud** assure une permanence le mercredi sur rendez-vous de 8 h à 18 h Hôtel de Ville.
Tél. : 07.86.01.50.86

Les élu-e-s de la majorité municipale
Les élu-e-s reçoivent sur rendez-vous :
– Un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la Mairie
– Contacter le secrétariat des élu-e-s au 01.48.39.50.01 ou 5002 ou 5082

LES NOUVELLES D'AUBER # 24
1^{er} octobre 2019

Groupe des élus communistes, progressistes, écologistes et citoyens



LA SANTÉ, UN ENJEU !

Aubervilliers s'est engagée depuis longtemps dans une politique volontariste en faveur de la réduction des inégalités sociales et ce notamment en matière de santé et pour l'amélioration de l'offre de soins et de prévention sur son territoire.
Ces dernières années, cela s'est traduit par l'ouverture de la Fabrique de santé mais aussi la mise en place d'un cinquième fauteuil dentaire et de permanences d'accès aux soins (les pass) permettant aux personnes les moins aisées de bénéficier de soins gratuitement.
C'est également le renforcement des liens avec l'hôpital : consultations de Bichat (en urologie) ou de l'hôpital Delafontaine (en ORL) ; les nouveaux programmes comme la prévention de l'usage du tabac chez les jeunes avec le renforcement des compétences psycho-sociales. La Municipalité continue de développer son engagement autour des questions de santé et d'accès aux soins en souscrivant un troisième Contrat local de santé (CLS). À travers ce CLS, nous pourrions encore mieux répondre aux enjeux de demain tels que la désertification médicale ou l'augmentation des maladies chroniques et mieux répondre aux enjeux de santé environnementale.

► **MARIA MERCADER**

ADJOINTE À LA SANTÉ ET AU HANDICAP

Groupe gauche communiste et apparentés



L'INCROYABLE SILENCE DU PRÉFET

L'entreprise La Parisienne de Baguette est installée rue André Karman dans de grands entrepôts, en très bon état. Une centaine d'embauches avec une « grande » priorité donnée aux habitant-e-s d'Aubervilliers ont été réalisées. L'entreprise s'est développée, jusqu'au jour où une boulangerie à Paris explosa suite à une « fuite de gaz » d'après les médias. Immédiatement, les services préfectoraux ont fait contrôler l'établissement d'Aubervilliers et exigé des modifications dans l'entreprise. Ces travaux ont été réalisés, c'est désormais aux services préfectoraux de dire s'il y a danger ou pas. Depuis, l'enquête sur la boulangerie de Paris a prouvé que celle-ci n'y était pour rien dans l'explosion. Notre position est très claire, les voisin-e-s et les travailleur-se-s d'Aubervilliers doivent être protégé-e-s : « S'il n'y a pas de danger, La Parisienne de Baguette doit continuer de fonctionner, s'il y a danger, nous devons l'aider immédiatement à trouver un nouveau terrain, seule la préfecture peut répondre à cette question. » Ce silence du Préfet peut être vécu comme une provocation par les travailleur-se-s, qu'elles et ils aient réagi brutalement est compréhensible par ces temps de chômage.

► **JEAN-JACQUES KARMAN**

ADJOINT À LA MAIRE

Parti radical de gauche et apparentés



CONDORCET : AUBERVILLIERS, VILLE UNIVERSITAIRE

Porté par 11 établissements phares de la recherche et de la formation en sciences humaines et sociales, le campus Condorcet Paris Aubervilliers sera inauguré officiellement le mardi 8 octobre !
Au pied de métro Front Populaire, le Campus, dédié aux savoirs fondamentaux des sciences de la société, est le plus grand complexe universitaire d'Europe. Plus de 13 000 étudiant-e-s et 3 500 chercheur-se-s prendront le chemin d'Aubervilliers pour exercer l'un des plus beaux métiers du monde : acquérir les connaissances indispensables à la compréhension de l'Histoire du fonctionnement de nos sociétés.
Dans quelques années, de futur-e-s bachelier-ère-s de notre commune pourront faire partie de l'élite de notre pays : que ce soit à l'École des hautes études en sciences sociales, l'École pratique des hautes études, le CNRS, l'Institut national des études démographiques ou la prestigieuse université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (entre autres !), sans oublier un grand centre de documentation. Ils seront en cela fier-ère-s de leur ville transformée par la ferme volonté de ses élu-e-s en pôle universitaire international. Il aura fallu déployer des tonnes d'énergie pour voir enfin s'ériger sur notre territoire ce « Harvard » français. Reste à transformer l'essai, celui de faire bénéficier la ville de cet écin du savoir et tous les équipements qui en dépendent !
Beaucoup a été fait dans ce sens et notamment l'aménagement des rues qui relient Condorcet au centre-ville. Ne reste que la rue Gardinoux, une passerelle idéale pour assurer la continuité et insérer enfin le Campus dans le tissu urbain de notre ville.

Avec l'équipe municipale, nous y veillons !
► **ABDERRAHIM HAFIDI ET ARAB ALI CHÉRIF**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Groupe socialiste et républicain (opposition municipale)



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : VIRAGE OU MIRAGE ?

Les élections européennes du printemps dernier ont été marquées par le thème de l'écologie. Suite à cela, l'intérêt pour ces questions, épisodes de canicules aidant, est tout d'un coup apparu avec force dans les discours politiques issus de tous bords. On ne peut que se réjouir de la mise en avant de ce sujet essentiel, tant est nécessaire la prise de conscience par chacun-e des enjeux environnementaux. Après, au-delà de la communication ponctuelle, on a besoin d'actes, sur la durée.
Lors de la précédente mandature municipale, la transition écologique d'Aubervilliers avait été amorcée par l'adoption de normes environnementales exigeantes dans les nouvelles constructions, l'abandonnement d'un PLU ambitieux en la matière, d'un réseau de jardins partagés, des incitations multiples à l'innovation. Certaines de ces initiatives, avant-gardistes pour l'époque, comme l'installation de ruches à Aubervilliers, avaient fait l'objet de critiques et moqueries de la part de celles et ceux qui se découvrent enfin une fibre écologiste. Le bilan de la présente mandature invite toutefois à être sceptique quant à leur sincérité. Nous nous chargerons donc de faire des propositions pour qu'en la matière il y ait un véritable virage, et qu'il ne s'agisse pas là simplement, à l'approche des élections, d'un nouveau mirage.

► **JEAN-YVES VANNIER**

CONSEILLER MUNICIPAL

Engagés pour Aubervilliers (opposition municipale)



ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020

Notre maire demande à tous les présidents de groupe de ne pas utiliser les tribunes pour tout ce qui touche à l'élection municipale. Pourquoi ? Cela pourrait nuire au principe d'égalité ? Les candidats ou candidates issues d'autres groupes que ceux du conseil n'ayant pas accès à cette tribune. Impact sur les comptes de campagne : les frais du journal « Les nouvelles d'Auber » imprimé à 35 000 exemplaires et distribué dans toute la ville pourraient y être intégrés.
Quant aux personnels de la ville, ils sont astreints au devoir de réserve, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas le droit d'aborder de sujet politique pendant leur travail. Y compris concernant les élections.
Rassurons-les : une fois terminées les heures de travail, ils redeviennent des citoyens libres de s'exprimer : la loi du 13 juillet 1983 et celle du 20 avril 2016 sur la déontologie des fonctionnaires leur garantissent la liberté d'opinion et la liberté d'expression en-dehors du service : opinions politiques, philosophiques ou religieuses.
Si ce n'est pas encore fait, pensez à l'inscription sur les listes électorales. Il suffit de venir à la mairie avant le 7 février avec une pièce d'identité française et un justificatif de domicile.

► **DANIEL GARNIER ET RACHID ZAÏRI**

CONSEILLERS MUNICIPAUX

LR-MODEM (opposition municipale)



VIANDE OU SANS VIANDE À LA CANTINE ?

Depuis la rentrée, les enfants fréquentant la restauration scolaire peuvent choisir entre un repas avec ou sans viande. Vous avez bien lu « sans viande », ce qui n'est pas un repas végétarien qui, lui, bénéficie d'apports protéiques. On se demande donc ce qu'il est en du repas sans viande ? Est-il équilibré ? A-t-il un apport de protéines suffisant ? Cette décision a-t-elle un impact budgétaire sur les finances de la ville ? C'est le vrai débat ! Mes questions restent sans réponses.
En 2017, le coût d'un repas facturé par le SIRESCO était de 3,18 €. Pensez-vous qu'à ce prix vos enfants mangent un repas de qualité ? En effet, le SIRESCO a annoncé 20 % de matières premières bio, alors qu'il indique dans son rapport seulement 11,6 % de bio. Et le SIRESCO qui vous promet d'atteindre 50 % de bio en 2025, alors qu'il n'atteint pas les 20 %. La Municipalité n'a pas l'air très regardante sur le cahier des charges.

À mon sens, le repas sans viande n'est pas adapté et il faut aller plus loin et proposer un vrai repas végétarien bien plus complet.
Je préconise, au renouvellement du marché public de la restauration scolaire, que la Municipalité axe ses priorités sur la qualité des repas et non sur le prix le plus bas. Pourquoi la Ville s'entête à rester avec le SIRESCO, puisque les enfants et les parents se plaignent depuis trop longtemps de la qualité des repas qui n'est pas au rendez-vous ?
À Epinay-sur-Seine, la ville a entendu les parents et s'est séparée du SIRESCO pour le plus grand bonheur des enfants.

► **DAMIEN BIDAL**

CONSEILLER MUNICIPAL

Jadis un hôpital pour lépreux, la Maladrerie est toujours un lieu d'accueil et de partage.

La Maladrerie, une autre idée du logement social

ARCHITECTURE Autrefois léproserie, la Maladrerie sera plus tard le terrain d'une conception très novatrice du logement social.

En lieu et place de ce quartier, fut construit au IX^e siècle et par l'église, un hôpital pour lépreux, une léproserie, qu'on appelait aussi maladrerie. La lèpre, maladie infectieuse touchant les nerfs, la peau et les muqueuses, se répand en France et atteint son point culminant entre le XI^e et le XIV^e siècle. À l'époque, les maladreries sont implantées en périphérie des villes par crainte de la contagion, mais aussi pour favoriser les actes de charité de la part des voyageurs. En effet, quand le ou la malade intégrait la maladrerie, il ou elle abandonnait tous ses biens et dès lors était déclaré·e mort·e pour la société. Ces institutions vivaient par conséquent de dons et des revenus provenant des terres dont elles étaient propriétaires.

En 1351, la léproserie d'Aubervilliers accueille en plus des malades de la ville, celles et ceux de Saint-Ouen, de Saint-Lucien, de La Courneuve, de Crève-Cœur et de Drancy. En 1369, l'établissement tombe en ruine. Plus tard, on tracera à cette même place une voie de circulation qu'on appellera « rue de la Maladrerie » (aujourd'hui, rue Léopold Réchossière). Et comme nous le savons, ce quartier a conservé le nom de « Maladrerie ».

UN LOGEMENT SOCIAL DIFFÉRENT

Plusieurs siècles plus tard, à partir des années 1950, on s'intéresse au caractère insalubre des quartiers Nord-Est de la ville. La porte de la Villette et la Maladrerie, qualifiées respectivement d'« îlots insalubres n°1 et n°2 », font l'objet d'études dans le cadre d'un projet de réaménagement. Commence alors en 1975 une vaste opération de résorption d'habitat insalubre (RHI) qui générera la construction d'environ 1 000 logements sociaux. Elle s'achèvera au milieu des années 1980. Pour cela, l'OPHLM fait appel à la Société



d'économie mixte départementale, la SODE-DAT 93, laquelle, chargée des acquisitions foncières et des aménagements, conseille à la Ville l'architecte Renée Gailhoustet. Celle-ci travaille à l'époque sur un projet similaire, à Ivry-sur-Seine, en collaboration avec Jean Renaudie. Très influencée par le travail de Renaudie, Renée Gailhoustet concevra le quartier de la Maladrerie avec

Une architecture anguleuse, mais toujours verdoyante

la volonté d'imaginer un logement social différent. Les élus municipaux de l'époque, souhaitant avant tout répondre au besoin de la population qui ne veut plus de grands ensembles, devront contrer la pression foncière, générée par l'arrivée du métro au fort d'Aubervilliers, pour mener à bien ce projet novateur.

MISER SUR L'OUVERTURE

Le programme prévoit alors 1 004 logements locatifs, 53 pour travailleurs migrants, 52 pour personnes âgées, et 51 logements en accession, des locaux d'activités, des commerces, mais aussi des équipements culturels et 40 ateliers d'artistes. Renée Gailhoustet réunit une équipe de jeunes architectes avec laquelle elle proposera de créer un véritable quartier

EN DATES

IX^e siècle Création d'une léproserie à l'emplacement de l'actuelle Maladrerie

1369 L'établissement d'origine tombe en ruine

1975 Une vaste opération de résorption d'habitat insalubre débute dans le quartier

»NOVATEUR

Au cœur du projet architectural, conçu entre 1975 et 1986, de multiples voies piétonnes, espaces verts et terrasses.

en mélangeant sur cette parcelle de huit hectares, les logements et activités autour des voiries communales déjà existantes, mais, surtout, en créant de multiples voies piétonnes et espaces verts en cœur d'îlot. Aux logements collectifs en béton se mêleront les habitations individuelles aux couleurs chaudes. Tout autour des voies de circulations, on verra se développer une architecture anguleuse ou courbe, mais toujours verdoyante. Les appartements aux formes étonnantes offriront pour certains·es d'importantes terrasses donnant parfois sur trois niveaux.

De ce projet novateur, divers et complexe, issu d'une vision qui, au départ, pouvait sembler utopique, se dégage pourtant une unité d'ensemble. Emblématique des années 1970, la Maladrerie est bien une construction particulière en ce qu'elle offre une autre idée du logement social, et une conception nouvelle de la ville. Pourtant loin de la léproserie des origines, la Maladrerie est toujours un lieu vivant, ouvert à toutes et tous. ● MAYA KACI